

Séminaire Signalement

Année 2024-2025 : Justifier et motiver le signalement.

Adossé à un programme de recherche collectif et pluridisciplinaire sur les signalements pour troubles mentaux adressés à la Préfecture de police à Paris entre 1940 et 1980, ce séminaire vise à élargir l'enquête à l'ensemble des pratiques informelles et des procédures plus ou moins encadrées que le signalement est susceptible de recouvrir, de l'époque moderne à nos jours. Né de la volonté d'ouvrir un espace commun de discussion, son ambition première est d'historiciser une notion qui, appartenant depuis le XIX^e siècle au vocabulaire administratif ordinaire de la justice, de la police, du travail social ou encore de la médecine, est aujourd'hui entrée dans le langage courant. Chacun·e est désormais fréquemment incité·e à signaler - comme en témoigne le développement de numéros de téléphone ou de plateformes dédiés au signalement de situations de négligence, de maltraitance et de violence sur des mineurs, des personnes âgées, des adultes vulnérables, mais aussi de contenu illicite sur Internet, d'un problème avec une entreprise, d'un événement sanitaire indésirable, d'un comportement inapproprié dans les transports en commun, etc.

À mesure que le lexique du signalement s'est imposé dans l'espace public, il est aussi devenu un objet d'analyse des recherches en SHS, sans pour autant donner lieu à une approche à la fois transverse et comparée de ce que la notion recouvre comme pratiques, implique comme acteurs et identifie comme dangers. En embrassant une acception large du terme, l'enjeu du séminaire est de faire dialoguer les approches disciplinaires et les enquêtes menées sur des terrains multiples pour réfléchir aux cadres dans lesquels il est pertinent de penser cette notion.

Lors de cette première année de réflexion, afin de penser le signalement dans sa dimension processuelle et interactionnelle, les interventions porteront sur les finalités mises en avant par les institutions ou les particuliers qui en sont à l'origine. Pour quelles raisons revendiquées ou implicites l'attention est-elle portée sur un individu ou un groupe d'individus ? Cette approche permettra d'envisager dans leur pluralité les raisons morales, économiques, politiques, thérapeutiques qui sont revendiquées pour justifier le signalement. Nous chercherons à comprendre comment s'articulent les discours d'intention énoncés par celles et ceux qui signalent, les principes et les critères parfois établis par les institutions pour guider cette pratique, ainsi que le cadre légal qui définit le droit ou le devoir de signaler. À travers ces questions, la continuité entre des pratiques de prévention, de protection, de recommandation, de délation et de condamnation sera interrogée. L'analyse des objectifs, parfois contradictoires ou concurrents, prêtés au signalement dans différents contextes historiques, institutionnels et sociaux sera ainsi placée au cœur des discussions.

Programme

Le séminaire aura lieu les mercredis de 16h à 19h à l'INED sur le campus Condorcet, 9 cours des Humanités, métro Front populaire (ligne 12). Il peut être suivi à distance en se connectant au lien Zoom suivant (code secret 674202) :

<https://univ-lille-fr.zoom.us/j/97759342552?pwd=yarT2m8ANdVzuK9IOhifTCbDKfTHmS.1>

Dans le cadre de l'ANR PSYGNAL, il est organisé par Marie Derrien (IRHiS, Université de Lille, IUF), Mathilde Rossignaux-Méhenst (LARHRA, Université Lyon 2, chercheuse associée à l'INED, IUF), Lola Zappi (CHS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Séance 1 - 6 novembre 2024 - Signaler, dépister : entre prévention et soin (Salle 1.080)

Anne-Sophie Vozari (IRIS, INSERM). Le souci des mères dans les institutions en charge de la santé périnatale : un régime de vigilance entre contrôle et protection.

Camille Monduit de Caussade (psychologue clinicienne, Université du Mans, TEMOS). Du signalement à la « prévention médico-psycho-sociale » : l'exemple du Service Unifié de l'Enfance (1960-1970).

Séance 2 - 11 décembre 2024 - Signaler, donner l'alarme : cas d'urgence (Salle 1.080)

Charles-Antoine Wanecq (IRHiS, Sc Po Lille). Assistance et non-assistance à personne en péril. Le signalement des cas d'urgence vitale entre soin, droit et société (années 1940-1980).

Édouard Gardella (LIER-FYT, CNRS). Cibler des publics, est-ce trier ? Inconditionnalité et spécialisation des dispositifs dans l'urgence sociale.

Séance 3 - 15 janvier 2025 - Signaler, accuser : dénonciations et délations (Salle 4.029)

Goulven Kerien (IDHES, Paris 8 Vincennes Saint-Denis). Les enfermements de famille par lettres de cachet à Paris au XVIII^e siècle : dispositif institutionnel de dénonciation, discours de justification des demandes et réception sociale.

Fabien Lostec (Tempora). Délatrices et délations dans la France occupée au prisme de l'épuration : le cas des femmes condamnées à mort.

Séance 4 - 5 février 2025 - Signaler, surveiller, fichier (Salle 4.029)

Romain Jaouen (Sciences Po, CHSP). Citadin·e·s de mauvaises mœurs ? Les plaintes et dénonciations pour homosexualité à Paris, années 1930-1950.

Thomas Champeau (Centre d'histoire du XIX^e siècle, Sorbonne Université). Le renseignement policier sur les militants et les groupes « subversifs » dans les années 1968.

Séance 5 - 12 mars 2025 - Signaler, mettre à l'abri : protéger des violences intrafamiliales (Salle 4.029)

Julie Doyon (LARHRA, Université Lyon 2). « Les Français enferment les fous s'ils sont dangereux ». Le repérage de la folie parricide devant la justice parisienne au XVIII^e siècle.

La seconde intervention sera précisée ultérieurement.

Séance 6 - 26 mars 2025 - Signaler, rechercher : disparitions et enlèvements (Salle 4.029)

Arnaud Houte (Centre d'histoire du XIX^e siècle, Sorbonne Université). Appel à témoins. La police, les citoyens et les signalements.

Emmanuel Blanchard (CESDIP, Université Paris-Saclay). Une police des familles ? Revenir sur « l'hypothèse répressive ». Les « recherches dans l'intérêt des familles » kabyles (Akbou-Paris, 1925-1940).

Séance 7 - 9 avril 2025 - Signaler, recommander (Salle 4.029)

Jean Le Bihan (Tempora, Université Rennes 2). D'heureux élus ? Les boursiers des lycées au XIX^e siècle.

Annabelle Allouch (CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Verne). Signaler l'excellence dans le cadre d'un rite d'institution. Les pratiques professionnelles de la recommandation dans les concours des Grandes écoles au temps de l'ouverture sociale (années 2000-2020).

Séance 8 - 7 mai 2025 - Signaler ou pas ? Hésitations, arbitrages et controverses (Salle 4.029)

Corentin Legras (Centre Norbert Elias, EHESS). Signaler (ou pas) l'inceste entre mineurs, en famille et en institutions.

Lisa Carayon (IRIS, Université Sorbonne Paris Nord). Hopsyweb : enregistrer un patient ou signaler un terroriste ?